Data Pak

GROUPE	7	HERBICIDE

LINURON 400L

HERBICIDE

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE DÉPLIANT CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

GARANTIE: LINURON 400 g/L

CE PRODUIT CONTIENT DU 1,2-BENZISOTHIAZOLIN-3-ONE À RAISON DE 0,038 % À TITRE D'AGENT DE CONSERVATION.

N° D'HOMOLOGATION 15544

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC.
789 Donnybrook Drive
Dorchester, Ontario
N0L 1G5
1-800-265-4624

CONTENU NET: 10L

17104 07/07

MODE D'EMPLOI
LINURON 400L est un herbicide en suspension liquide qui doit être mélangé à de l'eau et appliqué en pulvérisation pour la supression sélective des mauvaises herbes dans les diverses cultures qui figurent sur l'étiquette.
Ne pas appliquer cet herbicide plus d'une fois par saison. Une utilisation excessive ou répétée du LINURON 400L pourrait occasionner des dommages aux navets qui seront cultivés dans les mêmes champs l'année suivante. Ne pas employer cet herbicide sur des sols sablonneux ou à texture grossière dont la teneur en matières organiques est faible (inférieure à 2% sauf indication contraire sur la présente étiquette), car des dommages à la culture pourraient survenir. Attendre au moins 4 mois avant de semer d'autres plantes comestibles dans les champs traités.
ATTENTION: Les cultures traitées ne doivent pas être, utilisées pour le pâturage ou comme fourrage; il n'y a pas assez de données disponibles à ce moment pour appuyer un tel usage.
MÉLANGE: Bien agiter avant l'emploi. Ajouter le LINURON 400L à l'eau dans le réservoir de pulvérisation. Garder ce mélange agité jusqu'à ce que le réservoir soit vide. S'il est nécessaire de laisser reposer le mélange, bien remuer avant de recommencer à pulvériser. Immédiatement après avoir utilisé le LINURON 400L, nettoyer bien le pulvérisateur pour faire disparaître toutes les traces de ce produit. Après avoir enlevé les buses et les tamis (qui doivent être nettoyés séparément), rincer plusieurs fois le réservoir, la pompe, les boyaux et la rampe d'arrosage avec de l'eau. Le LINURON 400L est une substance non corrosive, non volatile et ininflammable.

EMPLOI AVANT LA LEVÉE: Le sol devrait être bien préparé et aussi libre que possible de débris et de mottes. Les semences doivent être plantées à la profondeur stipulée sur des planches de semis plates ou soulevées pour éviter tout dommages à la culture. Le traitement supprime les jeunes pousses de mauvaises herbes annuelles. Une quantité suffisante d'humidité (habituellement 3 à 5 cm) sous forme de pluie ou d'irrigation est nécessaire après le traitement, pour transporter le produit chimique jusqu'à la zone des racines des mauvaises herbes en germination; pour jouir des meilleurs résultats possibles, la pluie ou l'irrigation doit avoir lieu moins de 7-10 jours après le traitement. S'il n'y a pas assez d'humidité pour activer le produit chimique ou si le sol devient encroûté avant la sortie de terre des plantes cultivées, un binage rotatif peu profond (2-4 cm) devrait être effectué avant que les mauvaises herbes ne deviennent bien établies; autrement, éviter de travailler ou de déranger le sol traité. Lors du sarclage entre les rangs, ne pas mettre de terre sur les bandes traitées.
REMARQUE: S'il pleut très fort après un traitement de pré-levée le maïs-fourrager, le soya, les carottes, les panais et les pommes de terre pourraient être sérieusement endommagés. Ne pas utiliser cet herbicide sur un sol très humide ou mal drainé.
UTILISATION EN POSTÉMERGENCE (maïs fourrager, carottes, blé, orge, arbres fruitiers) — Les mauvaises herbes annuelles en pleine croissance sont supprimées au contact ainsi que les plantules des mauvaises herbes en germination. Lorsque l'on recommande d'ajouter un agent tensio-actif au mélange à pulvériser, le diluer dans 10 parties d'eau et l'ajouter comme dernier ingrédient dans le réservoir presque plein.
DOSES À UTILISER ET RESTRICTIONS QUANT AU SOL — Toutes les doses indiquées s'appliquent à un traitement général. Pour une application en bandes, diminuer les doses proportionnellement. Par exemple, pour une bande de 30 cm sur 90 cm de rang, utiliser 1/3 de la dose pour traitement général. Lorsque des doses limites sont indiquées, utiliser la dose inférieure pour les sols légers (pauvres en argile ou en matières organiques) et la dose la plus élevée pour les sols lourds.
NE PAS UTILISER SUR LES SOLS SABLEUX OU À TEXTURE GROSSIÈRE, ET À FAIBLE TENEUR EN MATIÈRES ORGANIQUES, AU RISQUE D'ENDOMMAGER LA CULTURE.
OUTILLAGE — Utiliser un pulvérisateur à rampe fixe bien calibré pour assurer un débit constant. L'ouverture des tamis doit être de 50 mailles ou plus. Agiter par voie mécanique ou hydraulique. Si l'on emploie un conduit de dérivation ou un tuyau de retour, ce dernier doit aller jusqu'au fond du réservoir pour réduire le moussage.
RÉENSEMENCEMENT: Si le premier semis de soya, pommes de terre, panais ou carottes n'est pas un succès, vous pouvez ressemer la même culture dans les champs qui on été traités avec le LINURON 400L. Travailler bien la terre avant de réensemencer ces champs. Ne pas y remettre

de LINURON 400L, car les plantes cultivées pourraient alors être endommagées. Attendre au moins 4 mois après la dernière application avant de cultiver d'autres plantes dans les champs traités, car autrement ces cultures subséquentes pourraient être endommagées.
MAUVAISES HERBES SENSIBLES: Selon la quantité utilisée et la grosseur des mauvaises herbes, les mauvaises herbes suivantes peuvent être supprimées avec l'herbicide LINURON 400L: la plupart des graminées annuelles et (en ordre alphabétique), l'amarante à racine rouge; l'amarante fausse-blite, la bourse-à-pasteur, le chénopode blanc, le chénopode glauque, l'herbe à poux, le kochia à balais, le pourpier potager, le radis sauvage, la renouée, la renouée des oiseaux, la renouée liseron, le sénécon vulgaire, la spargoute des champs, la stellaire moyenne, le vélar fausse giroflée, ainsi que les jeunes plants de pissenlit, plantain et laiteron. Ce produit ne supprimera pas les mauvaises herbes vivaces établies.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE: Gestion de la résistance à LINURON 400L, herbicide du groupe 7. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à LINURON 400L et à d'autres herbicides du groupe 7. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.
Pour retarder l'acquistion de la résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le LINURON 400L ou les herbicides du même groupe 7 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe different, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des practiques de labour ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles des résistance, s'adresser au service technique au 1-800-265-4624 ou à www.uap.ca.

USAGE SÉLECTIF SUR LES CULTURES
MAÏS FOURRAGER – Application en préémergence
Toujours suivre toutes les instructions et les précautions qu'on retrouve sur les étiquettes des autres produits du mélange en réservoir.
LINURON 400L plus ATRAZINE —Faire une seule application de LINURON 400L combiné avec ATRAZINE en traitement en bandes ou sur toute la surface après la plantation (à au moins 5 cm de profondeur), mais avant que le maïs sorte de terre. Ne pas pulvériser sur les têtes de maïs. Ne pas faire suivre en rotation le mais traité par des betteraves à sucre, du tabac ou des légumes. Avant de réensemencer n'importe quelle culture après le maïs traité, on recommande de préparer les planches de semis et de faire un labour d'automne ou de printemps.

TRAITEMENT À LA VOLÉE

Sols Loam (terreau) ou argile	Appliquer dans 225-335 L d'eau par ha LINURON 400L plus	ATRAZINE
Couleur claire - sol pauvre en matières organiques (2% ou moins)	2,7 L	Voir l'étiquette d'ATRAZINE pour le mode d'emploi.
Coleur foncée – teneur modérée en matières organiques (2 à 5%)	3,9 L	

LINURON 400L plus ATRAZINE 90WG (ou ATRAZINE 480) plus DUAL II MAGNUM ou LINURON 400L plus PRIMEXTRA II MAGNUM pour supprimer le chou-gras résistant à la triazine et l'amarante à racine rouge résistant à la triazine.
Faire une seule application de LINURON 400L plus ATRAZINE et DUAL II MAGNUM ou de LINURON 400L plus PRIMEXTRA II MAGNUM en traitement en bandes ou sur toute la surface après la plantation (à au moins 5 cm de profondeur), mais avant que le maïs sorte de terre. Ne pas pulvériser sur les têtes de maïs. Ne pas faire suivre en rotation le maïs traité par des betteraves à sucre, du tabac ou des légumes. Avant de réensemencer n'importe quelle culture après le maïs traité, on recommande de preparer les planches de semis et de faire un labour d'automne ou de printemps.
DOSAGES — Appliquer 1 à 1,8 litres de LINURON 400L et 1,25 à 1,75 L de DUAL II MAGNUM et 1,25 à 1,75 kg d'ATRAZINE 90W (2 à 3 L d'ATRAZINE 500) OU 1 à 1,8 L de LINURON 400L et 3 à 4 L de PRIMEXTRA II MAGNUM dans 225 à 335 L d'eau par hectare. Utiliser la dose inférieure sur les sols clairs à faible teneur en matières organiques (moins de 2%) et la dose la plus élevée sur les sols foncés dont la teneur en matières organiques peut atteindre jusqu'à 7%.

RÉENSEMENCEMENT — On peut réensemencer la même culture dans des champs traités avec une combinaison de LINURON 400L et d'ATRAZINE ou de PRIMEXTRA II MAGNUM si l'ensemencement initial n'a pas produit une récolte sur pied. Bien travailler le sol avant de semer de nouveau. Ne pas semer d'autres cultures que du maïs sur les parties traitées pendant un an après l'application pour ne pas endommager les cultures. Dans les provinces des Prairies et de la Colombie-Britannique intérieure, le maïs doit être planté un an après l'application. Lorsque l'année du traitement est marquée par de longues périodes de sécheresse, les cultures suivantes peuvent être endommagées. Consulter l'étiquette d'ATRAZINE ou de PRIMEXTRA II MAGNUM concernant les recommandations ou les restrictions pertinentes sur les cultures de rotation.
MAÏS FOURRAGER — APPLICATION DIRIGÉE DE POSTÉMERGENCE — Pour le maïs fourrager NON traité en préémergence avec LINURON 400L combiné avec ATRAZINE ou ATRAZINE et DUAL II MAGNUM, faire une seule application de LINURON 400L en pulvérisation dirigée quand le maïs a au moins 38 cm de hauteur (mesurée jusqu'à la feuille la plus haute sur les plants sans tuteur). NE PAS PULVÉRISER SUR LES TÊTES DE MAÏS. Le traitement supprime efficacement le souchet, la digitaire et plusieurs autres mauvaises herbes annuelles, maïs le produit ne doit être appliqué que si la différence de hauteur entre le maïs et les mauvaises herbes est assez prononcée. Diriger le jet pour bien mouiller tout le feuillage des mauvaises herbes sans entrer en contact avec les feuilles supérieures ou la verticille du maïs, pour ne pas endommager la culture. Si l'on applique du 2,4-D au début (suivre le mode d'emploi sur l'étiquette) et/ou si l'on fait un sarclage hâtif (avec une houe rotative ou un autre outil approprié), on obtient la bonne différence de hauteur entre les mauvaises herbes et le maïs. Utiliser de 2,9 à 5,4L de LINURON 400L plus une émulsion huile-eau (suivre attentivement les indications de l'étiquette de l'huile). Appliquer à basse pression dans 170 à 340 L d'eau par hectare de surface traitée. Employer les doses inférieures lorsque les mauvaises herbes n'ont pas plus de 5 cm de hauteur et les doses les plus élevées pour les mauvaises herbes mesurant jusqu'à 20 cm de hauteur, mais de préférence avant qu'elles atteignent 12 cm de hauteur. Il est habituellement peu pratique de chercher à supprimer les mauvaises herbes pendant une période de sécheresse ou si elles dépassent 20 cm de hauteur.
NOTE: Ce traitement peut être inefficace si de fortes pluies tombent immédiatement après l'application. Ne pas appliquer le produit à moins de 60 jours de la moisson.

VOLUME D'EAU:	Utiliser de 200 à 400 litres d'eau par hectare pour une pulvérisation générale	LINURON 400L QUANTITÉ/HECTARE (pulvérisation générale)	
CULTURE	MÉTHODE	Terre noire ou argileuse à teneur moyenne en matères organiques	Terre loameuse argileurs à faible teneur en matères organiques
SOYA Semer les grains à une profondeur d'au moins 5 cm	Pulvériser le LINURON 400L en bande ou à la volée après le semis du soja mais avant sa levée. Ne pas utiliser cet herbicide sur un sol sablonneux ou les sols à texture grossière à faible teneur en matières organiques (moins de 3%). Ne pas pulvériser sur les cultures sorties de terre.	3,9-5,4 L	2,7-3,9L
Vous pouvez utiliser une binette rotative	1. Au moment de l'ensemencement. Une légére incorporation améliore la supression et réduit les possibilités d'avaries.		
Avant la levée	2. PLANCHE DE SEMIS VIEILLIE: Préparer la planche de semis de 3 à 4 semaines avant l'ensemencement, sans retravailler la terre avant les semailles, pour permettre aux mauvaises herbes de sortir de terre. Semer le soya à une profondeur d'au moins 4,5 cm avec un ouvre-sillon à deux disques, en dérangeant le sol le moins possible. Appliquer l'herbicide en pulvérisation à la volée. Plus il pleut, moins la suppression est efficace.	2,75 - 4,25 L dans 200 - 300 litres d'eau par hectare	

Choisir l'un des traitements suivants:
1. Pour supprimer les graminées annuelles, la morelle, les mauvaises herbes à feuilles larges et le souchet comestible.
Avant le semis, incorporer l'herbicide DUAL II MAGNUM à raison de 1,15 à 1,75 L/ha; ensuite après le semis, appliquer le LINURON 400L avant la levée à raison de 2,1 à 2,8 L/ha, selon le genre de sol.*

2. SOJA — EST DU CANADA SEULEMENT. LINURON 400L plus DUAL II MAGNUM
Pour le soja, il est recommandé de faire un traitement avec LINURON 400L plus DUAL II MAGNUM. Ces produits, utilisés en préémergence, peuvent être mélangés en réservoir ou appliqués séparément pour supprimer une grande variété de mauvaises herbes à larges feuilles et de graminées annuelles dont la morelle d'Amérique. Le souchet est supprimé par l'application de ces produits séparément.
DOSAGE: Pour tous les traitements, appliquer 2,3 à 2,8 L/ha de LINURON 400L et 1,15 à 1,75 L/ha de DUAL II MAGNUM.
EN PRÉÉMERGENCE: Appliquer les deux produits mélangés dans le réservoir dans 150 L d'eau par hectare. APPLICATIONS SÉPARÉES: Appliquer DUAL II MAGNUM en incorporation avant les semences, suivi de LINURON 400L en préémergence.
Appliquer en bandes ou en traitement général avant la levée de la culture et des mauvaises herbes.
Suivre rigoureusement les instructions de l'étiquette de DUAL II MAGNUM pour l'incorporation.
NOTE: Ne pas utiliser DUAL II MAGNUM sur du fumier, un sol tourbeux ou riche en matières organiques ni sur un sol sableux ou grossier, pauvre en matières organiques. Prendre soin de ne pas contaminer le mélange en réservoir de LINURON 400L et de DUAL II MAGNUM.

3. Pour supprimer les graminées annuelles et les mauvaises herbes à feuilles larges. Avant le semis, incorporer le TRIFLURALIN à raison de 0,6 à 1,14 kg d'ingrédient actif par hectare (par ex.le BONANZA 400 à raison de 1,5 à 2,75 L/ha); ensuite après le semis, appliquer le LINURON 400L avant la levée à raison de 2,1 à 2,8 L/ha, selon le genre de sol.*
*Consulter l'étiquette de DUAL II MAGNUM, ou de Bonanza 400 où vous trouverez le mode d'emploi et des précautions spéciales.

4. Dans les champs qui contiennent des mauvaises herbes qui ne figurent pas sur l'étiquette du LINURON 400L mais qui figurent sur l'étiquette du PURSUIT, un mélange en réservoir peut être nécessaire pour procurer une suppression à large spectre des mauvaises herbes. Pour les doses de LINURON 400L, consulter le tableau du soja. Observer les doses, les recommandations, les précautions et les restrictions qui figurent sur l'étiquette du PURSUIT.
INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE EN RÉSERVOIR: Remplir le réservoir de pulvérisation d'eau à moitié ou aux trois quarts. Se servir d'un appareil gradué calibré pour ajouter la quantité nécessaire de LINURON 400L, et bien le mélanger. Au moyen d'un appareil gradué calibré distinct, ajouter la quantité nécessaire de PURSUIT tout en agitant la bouillie. Remplir le reste du réservoir d'eau.

CULTURE	MÉTHODE	Terre noire ou argileuse à teneur moyenne en matières organiques	Terre loameuse ou argileuse à faible faible teneur en matières organiques
POMMES DE TERRE Planter la semence à une profondeur d'au moins 5 cm	Appliquer juste avant la sortie de terre despommes de terre ou lorsque leurs fanes sont complètementcouvertes par le buttage. Éviter de retravailler la terre jusqu'àce que ce soit absolutment nécessaire. Effectuer le traitement avant que les graminées émergées n'aient atteint 5 cm de hauteur, et avant que les mauvaises herbes à larges feuilles n'aient atteint 15 cm de hauteur.	4,25 - 5,5 L	2,75 - 4,25 L

Pour supprimer les graminées annuelles, le souchet comestible, la morelle annuelle et les mauvaises herbes annuelles à feuilles larges.
Avant le semis, incorporer l'herbicide DUAL II MAGNUM à raison de 1,25 à 1,75 L/ha; ensuite après le semis mais avant la levée, appliquer le LINURON 400L à raison de 2,5 à 2,8 L/ha, selon le genre de sol.
Ou
Avant la levée de terre, appliquer un mélange en réservoir de DUAL II MAGNUM à raison de 1,25 à 1,75 L/ha plus LINURON 400L à raison de 2,2 à 2,8 L/ha, selon le genre de sol.
Suiver les instructions données sur l'étiquette de DUAL II MAGNUM.
NOTE: Ne pas utiliser le mélange en réservoir de LINURON 400L plus DUAL II MAGNUM sur des pommes de terre de type Supérieure. Ne pas utiliser DUAL II MAGNUM sur du fumier, un sol tourbeux ou riche en matières organiques ni sur un sol sableux ou grossier, pauvre en matières organiques. Ne pas incorporer dans le sol le mélange en réservoir de LINURON 400L et de DUAL II MAGNUM. Ne pas utiliser sur un sol craquelé si les pommes de terre sont sorties de terre.

CULTURE	MÉTHODE	Terre noire ou argileuse à teneur moyenne en matières organiques	Terre loameuse ou argileuse à faible teneur en matières organiques
PANAIS, ANETH Avant la levée	Semer les graines à une profondeur d'au moins 1.5 cm. Appliquer l'herbicide après l'ensemencement. Il faut de la pluie ou de l'irrigation pour obtenir une bonne suppression. Vous devrez peut-être effectuer un autre traitement après la levée.	2-2,75 L	1,5-2 L

CAROTTES
APPLICATION EN PRÉÉMERGENCE - Faire une seule application à raison de 1,3 à 4 L de LINURON 400L dans 225 à 335 L d'eau par ha de terre traitée. Appliquer en bandes ou en traitement général après la plantation (à au moins 1 cm de profondeur), mais avant la levée des carottes. Voir le paragraphe initulé "Restrictions quant au sol'.
NOTE: L'application de la dose maximale en préémergence peut endommager la culture.
APPLICATION EN POSTÉMERGENCE - Si les carottes n'ont PAS été traitées en préémergence, faire une seule application de LINURON 400L en pulvérisation non dirigée lorsqu'elles ont deux feuilles complètes ou plus (8 à 15 cm de hauteur). Utiliser 2,7 à 5,4 L dans 225 à 335 L d'eau par hectare de terre traitée. Utiliser les doses inférieures lorsque les mauvaises herbes ne sont encore que des plantules et les doses les plus élevées lorsqu'elles sont bien établies. Appliquer le produit avant que les graminées annuelles atteignent 5 cm de hauteur et que les mauvaises herbes à larges feuilles atteignent 15 cm de hauteur. Pulvériser le produit à une pression de 175-275 kPa; ne pas utiliser une pression supérieure à 275 kPa au risque d'endommager la culture. Ne pas appliquer LINURON 400L mélangé en réservoir avec une huile herbicide ou avec un agent tensio-actif, ni lorsque la température est supérieure à 32°C au risque d'endommager la culture.
TRAITEMENT COMBINÉ DE PRÉÉMERGENCE ET DE POSTÉMERGENCE- Appliquer LINURON 400L en préémergence à raison de 1,3 à 2,7 L par hectare, puis faire une deuxième application à raison de 2,7 à 5,4L par hectare à au moins 2 semaines d'intervalle. Un intervalle plus court peut causer des dommages à la culture.
Observer les restrictions indiquées ci-dessus concernant l'application du produit en préémergence et en postémergence dans les carottes.

NOTE: Si l'application est suivie de fortes pluies, il peut en résulter de graves dommages pour la culture.

CULTURE	MÉTHODE	Terre noire ou argileuse à teneur moyenne en matères organiques	Terre loameuse ou argileuse à faible teneur en matières organiques
ASPERGES Avant la levée	Appliquer l'herbicide avant la saison de coupe, immédiatement après le hersage, puis répéter le traitement à la fin de la saison de coupe après le hersage.	5,5L	4,25 L

BLÉ DE PRINTEMPS, AVOINE et ORGE

LINURON 400L plus MCPA - Faire un seul traitement avec LINURON 400L et MCPA mélangés en réservoir. Traiter les céréales au stade de la 2e à la 4e feuille. Il peut se produire au début un pâlissement temporaire de la culture. Un traitement à une date ultérieure diminue la tolérance de la culture et la suppression des mauvaises herbes. Un traitement précoce est important afin d'éviter d'endommager la culture, surtout l'orge.

DOSE D'APPLICATION PAR HECTARE

Utiliser 100 L d'eau/ha à 200-275 kPa		
LINURON 400L +	MCPA AMINE 500	ou MCPA Potassium 400
510-660 mL +	0,85-1,1 L	ou 1-1,4 L
Utiliser la dose la plus faible lorsque les conditions de croissance et la pluie sont au-dessus de la moyenne. 10 litres de LINURON 400L permet de traiter 15-20 ha selon la dose choisie. NE PAS APPLIQUER LE MÉLANGE EN RÉSERVOIR DE LINURON 400L ET DE MCPA POTASSIUM 400 À L'AVOINE.		

TRAITEMENT - Le traitement est recommandé pour supprimer certaines mauvaises herbes annuelles dans le blé de printemps, l'avoine et l'orge. Dans le cas de l'orge, il peut y avoir une certaine répression de la croissance, un retard dans la maturité et une réduction de rendement, mais ces inconvénients sont largement compensés quand l'infestation de mauvaises herbes est dense. Les traitements au stade de la 1re à la 4e feuille suppriment la partie aérienne du chardon du Canada et les espèces annuelles telles que la sarrasin de Tartarie, le sarrasin sauvage, la saponaire des vaches, la sagesse-des-chirurgiens, l'ortie royale, la renouée scabre, la spargoute des champs, la renouée persicaire, le tabouret des champs, le bec-de-héron, l'amaranthe à racine rouge, le chou-gras, la céraiste vulgaire, la bourse-à-pasteur et l'herbe à poux. Losqu'il est appliqué au stade de la 1re à la 3e feuille de la sétaire verte, le traitement peut assurer la répression de la mauvaise herbe. Certaines mauvaises herbes annuelles comme l'échinochiloa pied-de-coq, le gaillet gratteron, le chardon de Russie et la folle avoine, et des plantes vivaces telles que le liseron des champs et le chiendent ne sont pas supprimées.

DIRECTIVES D'APPLICATION - Ajouter la quantité appropriée de LINURON 400L au volume d'eau nécessaire se trouvant dans le réservoir de pulvérisation, en faisant fonctionner l'agitateur. Pour les mélanges en réservoir, ajouter en dernier la quantité nécessaire de MCPA au réservoir de pulvérisation. Agiter continuellement le mélange dans le réservoir. Éviter tout chevauchement et fermer les rampes de pulvérisation lorsque l'on démarre, tourne, ralentit ou arrête pour éviter d'endommager la culture.

S'assurer que le pulvérisateur est équipé de tamis de 50 mailles et d'écrans. Il est recommandé d'utiliser des buses en acier inoxydable ou en acier inoxydable trempé.

La pompe du pulvérisateur doit être d'une capacité suffisante pour fournir une agitation adéquate par le conduit de dérivation ou le tuyau de retour lequel devrait aller jusqu'au fond du réservoir. La pompe Hypro C6400 (6 rouleaux) à rouleaux en nylon ne fournit habituellement pas une agitation et un débit suffisants.

La pompe Hypro C7700 (7 rouleaux) à rouleaux en nylon a généralement une capacité suffisante pour appliquer 100 L à l'hectare
et garder la bouillie du réservoir en suspension. Les pompes idéales sont la pompe Hypro C1700 (5 rouleaux) à rouleaux en Teflon et la pompe Hypro C1500 (6 rouleaux).

NOTE: Ne pas traiter les cultures soumises à la sécheresse. Ne pas appliquer sur une culture contre-ensemencée de cultures fourragères. Ne pas faire paître ni servir au bétail les herbes vertes. Ne pas appliquer un deuxième traitement au LINURON 400L au cours de la même année au risque d'endommager la culture.

LUPINS BLANCS DOUX

Appliquer LINURON 400L à raison de 2,5 a 3,7L par hectare en traitement à la volée après la plantation (à au moins 5 cm de profondeur), mais avant la levée des lupins. Utiliser la dose minimale sur les sols de couleur claire dont la teneur en matières organiques est inférieure à 2%. Ne pas pulvériser le produit après la levée des lupins. Voir la section intitulée “Usage sélectif sur les cultures” pour de plus amples renseignements sur l’utilisation en préémergence, les restrictions quant au sol et le réensemencement. Ne pas récolter les lupins pendant les 80 jours suivant le traitement.

ARBRES FRUITIERS

Pommes, cerises, pêches, poires, prunes- Faire un seul traitement en utilisant 10,8L de LINURON 400L plus un agent tensio-actif dans 400 à 600 L d’eau par hectare de terre traitée. Faire une pulvérisation dirigée sous les arbres avant que les mauvaises herbes atteignent 10 cm de hauteur. Éviter que l’herbicide ou les vapeurs de pulvérisation entrent en contact avec les fruits, le feuillage ou l'écorce encore verte, au risque d’endommager les arbres. N’appliquer le produit que dans les vergers où les arbres sont établies depuis au moins 10 ans (1 an pour les pêchers).

BRISE-VENT DANS L’OUEST DU CANADA

Orme d'Amérique	Peuplier
Érable négondo	Saule
Caragan	Épinette blanche
Épinette du Colorado	Pin sylvestre
Frêne vert	Orme de Sibérie

Faire un seul traitement au LINURON 400L à la dose de 5,4 L/ha.

Ne traiter que les arbres et les arbustes plantés depuis au moins un an. Diriger le jet sous les arbres et les arbustes. Traiter avant que les mauvaises herbes n’aient 10 cm de haut et avant le débourrement au printemps.

CERISIERS DE VIRGINIE (semis d’automne)	Pour supprimer les graminées et les mauvaises herbes annuelles à feuilles larges. Le traitement devrait être effectué en octobre après que les cerises de Virginie on été semées. Ne faites qu’une application par année.	Appliquer 4,25 L de LINURON 400L par hectare dans 215 litres d’eau.
AMÉLANCHIERS DE SASKATOON (plantations établies depuis au moins 1 ans)	Appliquer à l’automne ou au début du printemps, en jet dirigé, de façon à couvrir uniformément la surface du sol et les mauvaises herbes levées sans mouiller le feuillage de la culture. Se servir de la dose faible sur les sols à texture grossière dont la teneur en matières organiques est de 2% ou moins. Pour supprimer les graminées et les mauvaises herbes annuelles à feuilles larges: Ne pas faire plus d’une application par saison. Ne pas traiter moins de cinquante (50) jours avant la cueillette des fruits.	Appliquer 5 à 7,5 L de LINURON 400L par hectare dans 225 à 335L d’eau

Le MODE D'EMPLOI pour le maïs sucré a été préparé par des personnes autres que United Agri Products Canada Inc. et homologué par Santé Canada en vertu du Programme d'extension du profil d'emploi des usages limetés demandée par les utilisateurs.
La United Agri Products Canada Inc. même ne fait pas d'allégation ou n'émet pas de garantie touchant la performance (l'efficacité) de ce produit et/ou la tolérance de la culture (phytotoxicité) quand on l'emploie pour le maïs sucré.
Par conséquent, l'acheteur et l'usager assument toute responsabilité qui en découle et consent à dégager United Agri Products Canada Inc. de toute réclamation fondée sur l'efficacité et/ou la phytotoxicité en ce qui touche l'usage décrit pour le maïs sucré.

MAÏS SUCRÉ
TRAITMENT DE PRÉLEVÉE - Pour supprimer les mauvaises herbes énumérées sur les étiquettes de LINURON 400L, ATRAZINE et DUAL II MAGNUM, y compris les mauvaises herbes qui tolèrent la triazine. Appliquer sous forme de mélange pulvérisé en prélevée comprenant 0,95 à 1,9 L/ha de LINURON 400L plus 1,1 à 1,7 kg/ha d' ATRAZINE 90WG (2 à 3,1 L/ha d'ATRAZINE 480) plus 1,25 L/ha de DUAL II MAGNUM. Appliquer dans au moins 150 L d'eau par hectare. NE PAS appliquer moins de 50 jours avant la cueillette du maïs. Maximum d'un seul traitement. Consulter les instructions concernant les produits d'association pour d'autres instructions.

PRÉCAUTIONS
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut causer une irritation des yeux, du nez, de la gorge et de la peau. Ne pas respirer le produit pulvérisé. Éviter tout contact du produit avec les vêtements, les yeux ou la peau. Bien se laver après l'avoir manipulé. Ne pas avaler ce produit. Ne pas contaminer les aliments pour animaux, les aliments pour humains, les cours d'eau, les lacs et les étangs avec ce produit. Ne pas l'appliquer (sauf d'une façon recommandée pour une culture) et ne pas vider l'équipement près d'arbres ou d'autres plantes désirables, ni sur des endroits où leurs racines pourraient s'étendre, ni là où le produit chimique pourrait être amené en contact avec leurs racines. Empêcher le produit pulvérisé de dériver sur des plantes désirables. Éviter tout contact de ce produit avec des engrais, des insecticides, des fongicides et des semences. Protéger contre le gel. NE PAS APPLIQUER PAR AVION.
Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet CropLife Canada à www.croplife.ca/.

PREMIERS SOINS
EN CAS D'INGESTION, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
EN CAS D'INHALATION, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PURSUIT est une marque deposée de BASF.
DUAL II MAGNUM, PRIMEXTRA II MAGNUM et est marques deposée de SYNGENTA CROP PROTECTION.